L'ACTION DES BANQUES FRANÇAISES EN FAVEUR DE L'INSERTION



MARIE-ANNE BARBAT-LAYANI Directrice générale de la FBF

Proximité, responsabilité et équité sont les valeurs défendues par les banques françaises. Ainsi, au-delà de leur place dans la vie économique du pays, les banques ont un rôle sociétal

Les banques françaises ont fondé leur développement sur le modèle de banques universelles qui leur permet de rester proches de leurs clients. Avec un maillage complet du territoire et leur quelque 38 000 agences, elles sont implantées partout en France, notamment dans les quartiers prioritaires des villes.

Elles se sont investies depuis plusieurs années dans des politiques d'inclusion sociale, de diversité et de citoyenneté, afin de contribuer efficacement à l'insertion professionnelle des habitants, et plus particulièrement des jeunes des quartiers. La signature de la charte « Entreprises et quartiers » en juin 2013, avec le ministère de l'égalité des territoires et du logement et le ministère délégué de la ville, a permis à plusieurs grandes banques d'apporter leur contribution concrète au développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En privilégiant les approches pragmatiques et partenariales, associant les établissements bancaires et les acteurs institutionnels ou associatifs, la profession bancaire contribue à trouver des réponses appropriées et pérennes aux problèmes socio-économiques que rencontre une partie de la population.

Les collaborateurs des banques au contact quotidien de la population sont eux-mêmes très engagés dans la mise en œuvre des projets dans les quartiers et sont partie prenante de leur succès.

Afin de répondre aux enjeux du développement des quartiers, les banques françaises conduisent de nombreuses actions dans le domaine de :

- 1. l'entrepreneuriat
- **2.** l'insertion professionnelle
- 3. l'éducation financière et budgétaire
- 4. la création de lien social

Si leur mobilisation est forte et ne date pas d'hier, elle est certainement mal connue. C'est tout l'enjeu de ce document « Banque et quartiers » que de montrer la diversité des actions concrètes, déployées par les banques à titre collectif ou individuel.



BANQUE ET ENTREPRENEURIAT DANS LES QUARTIERS

Créer son entreprise et son propre emploi est une aspiration forte des jeunes issus des quartiers. 67 % d'entre-eux souhaitent devenir « entrepreneurs¹ ».

Aux côtés des entreprises partout sur le territoire, les banques, acteurs majeurs de l'insertion par l'économie dans les quartiers:

- insufflent l'esprit d'entreprendre en liaison avec les chefs d'entreprise,
- permettent la réalisation des projets de création qui vont se développer et contribuent ainsi à leur réussite et à leur pérennité tout en créant de nouveaux emplois,
- soutiennent l'ensemble des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, nationaux ou locaux, publics ou associatifs, implantés dans les quartiers.

LA BANQUE PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

La présence physique de leurs réseaux d'agences dans les quartiers permet aux banques d'être proches des futurs entrepreneurs. Les conseillers bancaires s'investissent au quotidien à leurs côtés afin de donner réalité à leurs projets. Ils répondent aux besoins liés à l'activité de ces nouvelles entreprises par les services bancaires (comptes, paiements...) et les financements adaptés (trésorerie, investissement...).

LA BANQUE PARTENAIRE DE TOUS LES ENTREPRENEURS

Les banques financent les TPE et les professionnels en fondant leur analyse sur des critères objectifs : adéquation entrepreneur/ entreprise, équilibres financiers et économiques, perspectives... Dès lors, une entreprise ou une création dont le projet apparaît viable trouvera des solutions de financement adaptées.

Les banques mobilisent ainsi 374 milliards d'euros de crédits à plus d'1 million de TPE/PME. Pour le seul dernier trimestre 2015, 15 milliards d'euros de crédits nouveaux ont été accordés aux TPE ou micro-entreprises de moins de 10 salariés. L'accès au crédit de ces TPE, elles-mêmes implantées au plus près de leurs clients au cœur des quartiers (commerçants, artisans, professionnels libéraux, auto-entrepreneurs...), est également favorable : 8/10 ont reçu un accord pour leur crédit d'investissement et près des 2/3 une réponse favorable aux demandes de crédit de trésorerie².

1. Enquête de l'association Jeunesse et Entreprises (AJE) - Octobre 2014. 2. Banque de France, enquête trimestrielle, 4^{ème} trimestre 2015.



LA BANQUE PARTENAIRE DES RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

Aujourd'hui, moins d'un créateur sur trois est accompagné dans la préparation de son projet. 72 % de ceux qui réussissent au-delà des trois premières années sont suivis par un réseau d'accompagnement ou un expert. Ce taux atteint 78 % lorsqu'ils bénéficient d'un financement bancaire¹.

C'est pourquoi les banques soutiennent les réseaux d'accompagnement, particulièrement ceux qui ont fait des quartiers un axe prioritaire (France Active, ADIE, BGE, Initiative France ou Réseau Entreprendre pour les réseaux nationaux). Elles aident à l'installation d'antennes dans ces quartiers, mettent à disposition des compétences et des collaborateurs pour étudier et monter les dossiers. Lors d'évènements (salons, conférences, concours ...) organisés dans les quartiers par ces réseaux, les banques participent et interviennent pour favoriser l'esprit d'entreprendre.

Exemple

France Active reçoit également l'appui de nombreuses banques qui participent au capital de France Active Garantie (49 %): Groupe BPCE dont Crédit Coopératif, LCL, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, BNP Paribas et CIC. 230 millions d'euros et 20 000 garanties ont été accordés en 2015.

Les banques favorisent également le mécénat de compétences de plusieurs milliers de collaborateurs et retraités qui accompagnent des micro-entreprises dans les quartiers. Certaines ont mis en place des fonds de capital risque solidaire pour financer les apports en fonds propres des quartiers.

LES BANQUES ACTEURS MAJEURS DU MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL

Le microcrédit professionnel associe financement et accompagnement indispensables pour faire naître un projet et augmenter ses chances de réussite. Les banques mettent à la disposition des structures et associa-



« Un speed dating » entre entrepreneurs de quartiers et acheteurs de grands groupes est organisé par le Crédit Agricole Centre Est avec le Secrétariat d'Etat à la Ville et l'ADIVE (Association pour la diversité entrepreneuriale) à Lyon, le 8 avril 2016.

tions qui délivrent du microcrédit des lignes de crédit pour financer les prêts accordés (jusqu'à 70 %) et les aider dans leur fonctionnement sur le terrain.

A titre d'exemple, les banques soutiennent l'ADIE pour ses actions vers les entrepreneurs dans les quartiers et ses projets d'implantation : Crédit Mutuel, BNP Paribas, Banques Populaires (Groupe BPCE), La Banque Postale, Crédit Agricole, HSBC France, Société Générale ou le CIC.

1. Source : APCE



LES DÉTERMINÉS

La FBF est le principal partenaire des Déterminés depuis janvier 2016. Ce partenariat permet de former de jeunes entrepreneurs de quartiers au fonctionnement bancaire et aux solutions de financement. La FBF mobilise des banquiers volontaires en région pour tutorer des créateurs, selon leurs besoins.

Moussa Camara, Président des « Déterminés », souligne le « rôle central de la FBF et des banques pour les entrepreneurs ».



2

BANQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Les banques ont pris des engagements forts sur la formation, l'accueil de stagiaires et d'alternants, et leur recrutement. Elles aident ces jeunes à acquérir les savoir-faire et savoir-être utiles afin de pouvoir aborder un futur emploi dans d'autres secteurs d'activité. Elles facilitent ainsi l'insertion professionnelle des personnes et des jeunes issus des quartiers.

LE SECTEUR BANCAIRE, RECRUTEUR DE PREMIER PLAN

Les banques françaises, recruteur de premier plan, embauchent des personnes aux profils variés dont une majorité de jeunes de moins de 30 ans (70 % des 35 000 embauches en 2014) et une part importante d'alternants (10 000 pour la même année).

LES BANQUES FAVORISENT LA DIVERSITÉ DES RECRUTEMENTS

Permettre l'accès à l'emploi des jeunes peu qualifiés ou issus des quartiers sensibles est l'un des objectifs que les banques se sont fixés dans le Pacte de responsabilité et de solidarité.

En parallèle, la profession bancaire s'est intéressée très tôt à la diversité des recrutements avec deux études de l'Observatoire des métiers de la banque (2010 et 2015). Les conclusions de ces études ont conduit la profession à construire des dispositifs de préprofessionnalisation pour favoriser l'insertion.

Les banques développent l'alternance avec pour ambition de faire progresser de 12 % d'ici 2017 le nombre annuel d'offres et d'intégrer dans leurs effectifs au minimum 30 % des alternants une fois diplômés.

Exemples

Pour favoriser l'intégration de jeunes non diplômés dans les métiers de la banque, le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), avec l'AFPA et les réseaux bancaires, a construit « InserFormabanques » un programme qui complète les démarches individuelles des établissements bancaires.

« Coup de pouce », le dispositif du Groupe Société Générale, propose une formation en alternance précédée d'une remise à niveau, à des jeunes peu diplômés issus des quartiers prioritaires. Une partie des recrutements en CDI du Groupe est d'ailleurs orientée vers des personnes issues des quartiers.

BNP Paribas s'engage également à promouvoir l'apprentissage et la professionnalisation auprès des étudiants des quartiers prioritaires.



Plusieurs banques du Groupe BPCE proposent des contrats en alternance et des stages via des intermédiaires de l'emploi accompagnant les publics issus des quartiers prioritaires de la Ville (Pôle emploi, missions locales). En 2015, HSBC France a ainsi recruté 82 jeunes pour un « job d'été » par l'intermédiaire d'associations partenaires qui oeuvrent pour l'égalité des chances.

Ou encore LCL, en partenariat avec l'Agence pour l'Éducation par le Sport, a mis en place en 2015 le programme « Point de rencontre » pour des jeunes peu ou pas diplômés et sportifs. Ils suivent une formation de 18 mois pour devenir Conseiller Clientèle Particuliers ou Technicien Back Office.

LES BANQUES AIDENT LES ACTEURS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Plus de trente dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle des jeunes ont vu le jour grâce à la participation financière de la profession bancaire et à l'action personnelle de ses collaborateurs et dirigeants : parrainage, participation à l'organisation de rencontres jeunes-employeurs, soutien aux études et à la formation...

Exemples

En 2015, plus de 500 cadres de différentes banques se sont personnellement engagés auprès de l'association NQT « Nos Quartiers ont des Talents ». BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Groupe BPCE, HSBC France, Crédit Mutuel-CIC entre autres, soutiennent l'association. Depuis 2005, le système de parrainage et de coaching de NQT a permis d'accompagner 29 000 jeunes diplômés de moins de 30 ans dans leur recherche d'emploi.

La banque Martin Maurel accompagne historiquement une cinquantaine d'associations et fondations dans le domaine de l'insertion: entreprises d'insertion, régies de quartier, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

Pour optimiser les chances de recrutement des jeunes, certaines banques collaborent avec des cabinets de recrutement spécialisés comme IMS-entreprendre pour la cité, Mozaïk RH... en apportant expertise et tutorat aux candidats.

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL ACCOMPAGNÉ, UN LEVIER POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI

Le microcrédit personnel est un dispositif de financement et d'accompagnement des projets concourant à l'insertion sociale et professionnelle (achat d'un véhicule, financement d'une formation ou d'une mobilité...). Certaines banques les distribuent directement, à l'image des Caisses d'Epargne (Groupe BPCE), tandis que d'autres refinancent ou collaborent avec les acteurs du microcrédit (associations, collectivités...) comme La Banque Postale.

Grâce à l'obtention d'un microcrédit, plus de 1 500 personnes ont pu retrouver un emploi en 2013.

Parrainage de 6 000 jeunes de quartiers difficiles pour aller vers l'emploi

Dans le cadre du dispositif « Nos Quartiers ont des Talents » (NQT), 845 collaborateurs de banques (Groupe Crédit Agricole, Société Générale, Groupe BPCE, BNP Paribas) ont parrainé 3 482 jeunes pour les aider à trouver un emploi. Grâce à « Job dans la ville » (BNP Paribas, Société Générale), ce sont 600 jeunes qui ont trouvé un emploi stable depuis 2007. L'association « Frateli » (HSBC, La Banque Postale, LCL, Société Générale) accompagne 1 400 étudiants. Par ailleurs, 200 collaborateurs de la Banque Postale ont parrainé des élèves pour créer leur entreprise.



EDUCATION FINANCIERE ET BUDGETAIRE POUR TOUS

L'éducation financière et budgétaire est essentielle à l'acquisition de compétences pour gérer son argent au quotidien. Elle peut permettre d'éviter les situations financières délicates et de prévenir le surendettement. Elle doit être accessible et compréhensible par tous. C'est l'ambition de la profession bancaire avec le programme pédagogique de la Fédération bancaire française « les clés de la banque ». Il compte bientôt 15 ans d'existence et une large audience avec près de 5 millions de particuliers et d'entrepreneurs en 2015.

UNE INFORMATION SIMPLE ET ACCESSIBLE À TOUS

Les « clés de la banque » s'appuie sur :

- le site internet « lesclesdelabanque.com »,
- une collection de plus de 60 mini-guides expliquant simplement la banque au quotidien pour les particuliers et les entrepreneurs (600 000 exemplaires téléchargés ou sous forme papier en 2015),
- des interventions en région menées par les 105 comités FBF composés de 2 500 banquiers susceptibles d'intervenir localement auprès des écoles ou des associations.

AGIR SUR LE TERRAIN

Les banques ou leurs dispositifs dédiés interviennent auprès d'associations qui œuvrent sur le terrain.

Par exemple, la fondation HSBC, BNP Paribas, la fondation Société Générale, le groupe Crédit Agricole, le groupe CM-CIC... Finances & Pédagogie, association mécénée par les Caisses d'Epargne (Groupe BPCE) forme 39 000 personnes par an dont 30 % de scolaires et 1/3 de personnes en insertion. Certaines ont créé des structures dédiées comme « L'Appui » de La Banque Postale, plateforme téléphonique de conseil et d'orientation bancaire et budgétaire.

SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

L'opération « j'invite un banquier dans ma classe » menée par la Fédération bancaire française est expérimentée depuis 2 ans dans plus de 150 classes de CM1/CM2 dans toute la France à l'initiative de la Fédération Bancaire Européenne à l'occasion de la European Money Week. En 2015, cette opération basée sur le volontariat des enseignants, à laquelle des banquiers de tous réseaux ont répondu présents, a permis d'initier plus de 3 300 élèves au comportement face à l'argent, aux achats et à la gestion du budget.

Le groupe Crédit Agricole intensifie ses efforts dans la prévention et l'éducation budgétaire dès le plus jeune âge. 18 Caisses régionales impliquées, 100 ateliers d'éducation budgétaire et plus de 1 000 personnes formées au budget.

UN SOUTIEN AU RACCROCHAGE SCOLAIRE

Les écoles de la 2^{ème} chance (E2C) et la profession bancaire ont signé en 2015 un partenariat national afin que des ateliers budget soient organisés dans toutes les E2C avec le jeu dilemme®. Plus de 1 500 stagiaires ont bénéficié de cet atelier de 2 heures pour apprendre à gérer leur argent, régler les dépenses courantes et comprendre les conséquences de leurs choix. Certains rencontrent un banquier pour la première fois, se familiarisent avec le langage de la banque au quotidien et acquièrent les compétences pour gérer leur compte. D'autres partenariats existent entre des E2C et les banques à titre individuel.

FORMER LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

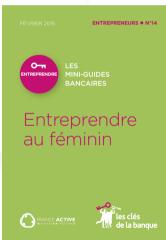
La profession bancaire forme régulièrement les travailleurs sociaux et les accompagnants (missions locales, CFA, CCAS, conseils départementaux, assistantes sociales d'entreprises) avec l'objectif de toujours leur donner les compétences ciblées sur la banque au quotidien pour aider les publics qu'ils accompagnent. Environ 800 travailleurs sociaux sont formés par Finances & Pédagogie (Caisses d'Epargne Groupe BPCE).



LES MINI-GUIDES BANCAIRES









Retrouvez toute l'information sur la banque au quotidien et la collection des mini-guides bancaires

www.lesclesdelabanque.com



LE LIEN SOCIAL

旅遊快乐

La profession bancaire encourage, finance et accompagne les projets créateurs de lien social au cœur de la cité et pour ceux qui en ont le plus besoin, les enfants et les jeunes.

Il peut s'agir d'accompagner la réussite scolaire, de soutenir l'accès aux études supérieures ou de donner l'opportunité de se rencontrer et de mieux vivre ensemble grâce à des activités sportives ou culturelles.

Les banques et parfois leurs fondations incitent de plus en plus de collaborateurs et retraités à s'impliquer bénévolement dans les projets des associations partenaires.

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

L'accompagnement scolaire des élèves issus des quartiers est primordial compte-tenu de l'importance d'acquérir les fondamentaux dès le plus jeune âge pour éviter ou limiter le décrochage scolaire. Les banques l'ont compris depuis longtemps et se sont engagées dans différents dispositifs.

L'association « Agir pour l'école » prévient le décrochage scolaire. Elle s'engage à mettre en œuvre le déploiement du Projet Lecture dans près de 500 classes d'ici 2017. HSBC France soutient

également, depuis l'origine en 2012, la Fondation « Egalité des Chances », qui finance en priorité les projets d'interdisciplinarité des Internats de la Réussite.

L'aide aux devoirs : le « Projet banlieue » de BNP Paribas soutient et finance le développement de « l'AFEV ». Des étudiants bénévoles accompagnent des enfants à Marseille, Nice, Lille et à Aulnay-sous-Bois, Asnières ou Evry.

FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES PAR L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement des jeunes collégiens, lycéens et étudiants, issus de milieux défavorisés et de quartiers populaires, dans la définition, la mise en place et le suivi de leur projet, contribue en grande partie à la réussite de leur scolarité et de leurs études supérieures.

FACILITER L'ACCÈS À CERTAINES FORMATIONS PAR L'ATTRIBUTION DE BOURSES OU DE SUBVENTIONS

Des initiatives permettent de faciliter l'accès de lycéens des quartiers défavorisés aux études universitaires. En contribuant à la création de l'Institut Villebon-Georges Charpak, la Société Générale favorise l'accès aux



COMPANDA PARAMA

études scientifiques de jeunes, souvent victimes d'autocensure, éloignés de ce type de parcours.

Avec son programme de mécénat « L'Envol, le campus de La Banque Postale », La Banque Postale agit en faveur de l'égalité des chances, et soutient des jeunes talentueux issus de milieux modestes dans leur parcours scolaire. Ils sont tous parrainés par des collaborateurs du Groupe.

CONTRIBUER À RENFORCER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Grâce à HSBC, Sciences Po peut financer l'intégralité des bourses des 147 étudiants de la promotion issue des conventions d'éducation prioritaires pour les trois années à venir. La Société Générale et la Banque Palatine (Groupe BPCE) apportent également leur soutien à ce dispositif.

ENCOURAGER L'ACCÈS À LA CULTURE

Les banques sont investies depuis longtemps en faveur de la culture et du sport. En soutenant les structures situées dans les quartiers, elles permettent le partage d'expériences, le dialogue et favorisent le « vivre ensemble ».

En 2015, Crédit Agricole S.A. a soutenu 32 projets culturels ayant un impact social, principalement en faveur de la jeunesse et des personnes en situation d'exclusion via son fonds de dotation InPACT (Initiative pour le Partage Culturel), engagé dans 77 projets depuis sa création.

Le financement de voyages pédagogiques contribue à l'ouverture culturelle et à la mobilité des jeunes qui ne sortent pas de leur quartier. Le programme « Odyssée jeunes », à l'initiative de la Fondation BNP Paribas et du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, concerne 36 000 collégiens du département qui ont effectué 863 voyages dans 34 pays depuis 2009. La Fondation BNP Paribas, en partenariat avec le Département et avec l'Education nationale, contribue à hauteur de 3 millions d'euros supplémentaires pour 2015-2018.

La découverte du patrimoine (musées, monuments historiques, sites remarquables) partout en France, grâce au programme « Les portes du temps » soutenue par la Fondation du Crédit Coopératif (Groupe BPCE), vise à créer un dialogue avec les jeunes éloignés des dispositifs culturels classiques.

La découverte ou l'initiation à la musique classique, soit par la création de spectacles par les enfants (financement de « l'Orchestre Lamoureux » par LCL), soit par des concerts donnés dans des écoles situés en zone d'éducation prioritaire, à l'instar

du Paris Mozart Orchestra (soutien de la Fondation HSBC pour l'éducation).

Le financement de nombreux équipements pour des associations d'animation de quartiers (LCL achète du matériel pour « Les enfants de la Goutte d'Or » à Paris).

SOUTENIR L'INSERTION PAR LE SPORT

L'utilisation du sport comme outil pédagogique participe à l'insertion sociale et professionnelle de jeunes issus des quartiers sensibles.

« Sport dans la ville », soutenue par la Fondation Société Générale, est la principale association d'insertion par le sport : 4 000 jeunes bénéficient de programmes sportifs, d'ateliers de découverte, lecture, écriture.

DERNIÈRE MINUTE

« L dans la Ville », un des programmes de « Sport dans la Ville », suit 790 jeunes filles dans leur épanouissement et leur insertion professionnelle. L'association est présente en région lyonnaise, notamment à Vaulx en Velin, où des collaborateurs de CIC lyonnaise de Banque se mobilisent pour les accompagner.

